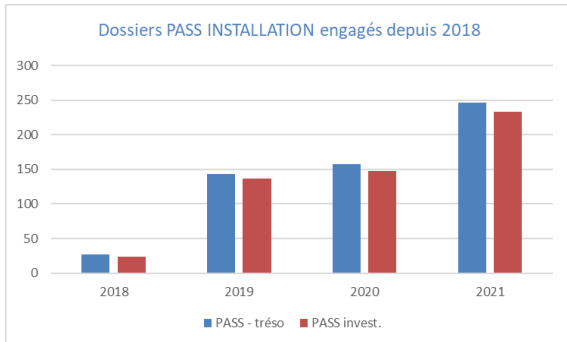


Quels éléments de bilan sur le PASS INSTALLATION

Généralités sur le PASS INSTALLATION

Depuis sa mise en place en 2018, un nombre croissant de dossiers sont déposés chaque année.



Depuis 2019, **moins de 7%** des bénéficiaires ne sollicitent **que l'aide à la trésorerie** ; la majorité des dossiers mobilisent de manière conjointe l'aide à la trésorerie et aux investissements.

Environ **32% des PASS sont accompagnés par le réseau des CA**, **60 % par le réseau ADEAR**. Au début du PASS, les ADEAR accompagnaient relativement plus de dossiers (65%), pour moins de dossiers par les CA (18%).

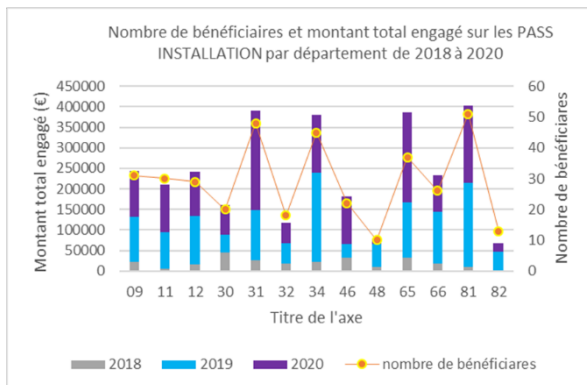
Analyse du profil des bénéficiaires et projets PASS INSTALLATION

Depuis 2018, **40 % des PASS INSTALLATION** sont **portés par des femmes**, soit un taux bien supérieur à la moyenne sur les dossiers DJA (25% des dossiers DJA portés par des femmes). Ce taux

porteur de projets	Moins de 40 ans	Plus de 40 ans	Total général depuis 2018
Femme	133	97	230
Homme	189	156	345
Total général	322	253	575
	41%	38%	40%

est à peu près constant quelle que soit la tranche d'âge, bien que légèrement plus élevé pour les moins de 40 ans.

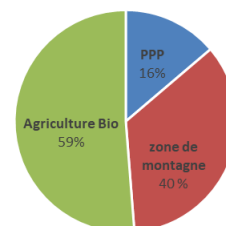
Le taux **des plus de 40 ans** représentent de manière constante sur 2019 et 2020 **47 % des bénéficiaires** (45 % en 2021).



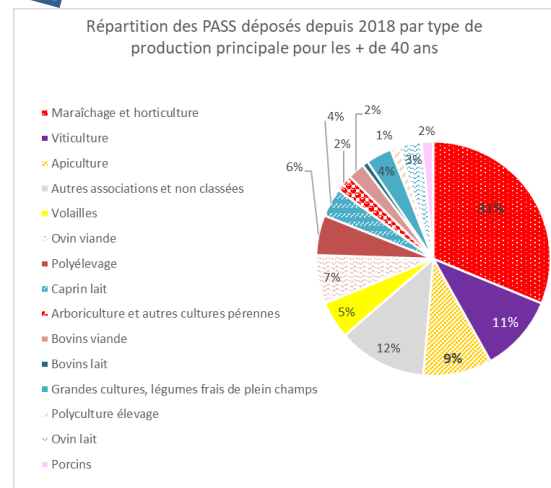
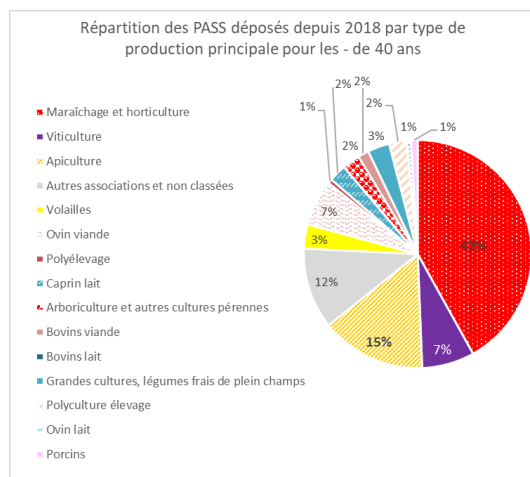
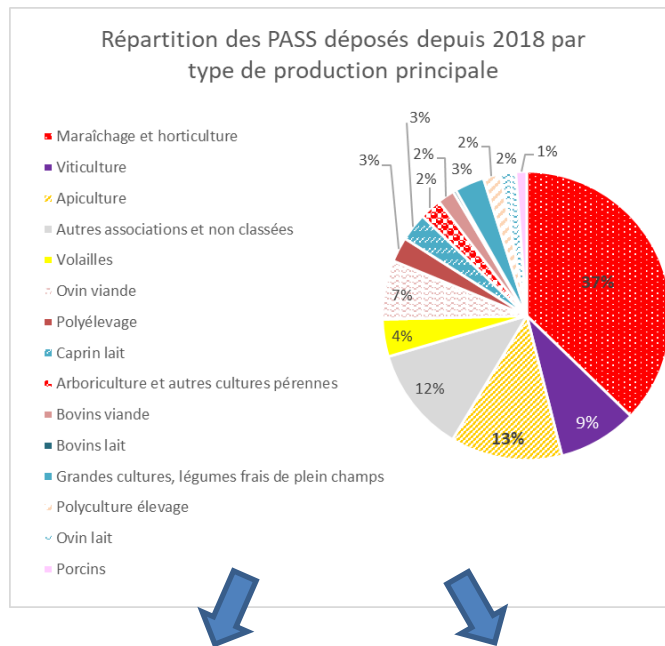
49 % des dossiers PASS Installation ont activé la **modulation agriculture biologique**, ce qui est également supérieur aux dossiers DJA (~30%).

40 % des dossiers ont mobilisé la modulation « **zone de montagne** ».

Bonification mobilisée par les bénéficiaires du PASS INSTALLATION - volet tréso en 2021



Les filières de production en **maraîchage, apiculture et viticulture** représentent **63 % des dossiers PASS en 2020**, de manière équivalente à 2019. **Depuis 2018**, ces filières de production représentent **59 % des dossiers PASS**.



La répartition des PASS entre les + ou - de 40 ans reste dans les mêmes tendances générales.

Zoom sur les PBS<10k€

Les PBS<10 k€ représentent environ la moitié des dossiers PASS INSTALLATION accompagnés ; ils représentent en moyenne **58 % des dossiers accompagnés par les ADEAR** et **40 % des dossiers accompagnés par les CA**.

Ainsi, les porteurs de projet de moins de 40 ans avec une **PBS<10 k€** sont accompagnés à **67 % par le réseau ADEAR** et à 25% par le réseau CA (les autres pouvant être accompagnés par le CD 31 ou présenter un PE).

Parmi ces 293 bénéficiaires avec PBS<10 k€ (depuis 2018), **26 ont déposé une demande de DJA** en 2020 ou 2021 (**soit moins de 9%**). 18 de ces dossiers étaient accompagnés par des **ADEAR (69%)**, et 7 par des **CA (27%)**.

Analyse des paiements

Sur les 27 dossiers 2018, **un tiers a été clôturés à ce jour** (9 dossiers), sur le montant intégral de l'aide (donc atteinte de l'objectif du statut de chef d'exploitation).

Néanmoins, les porteurs de projets ayant 4 ans pour justifier de leur installation comme chef d'exploitation, les plus « anciens » dossiers n'atteindront leur échéance limite qu'en juin 2022 (il est donc encore trop tôt pour avoir un recul suffisant sur les PASS).

A ce jour, seuls **7% des dossiers 2019 ont été soldés**, également sur le montant intégral de la demande d'aide initiale.

Aucun dossier 2020 n'a été soldé.

Les données de suivi du dispositif PASS INSTALLATION ne suffisent pas à étudier le devenir qualitatif des projets soutenus, notamment par manque de recul, la majorité des dossiers n'ayant pas encore atteint le seuil des 4 ans pour réaliser leur engagement.

C'est en ce sens que la Région a soutenu l'étude du devenir des nouveaux installés, pilotés par la CRAI avec les partenaires régionaux, afin d'obtenir cet apport et analyse qualitative nécessaire à la compréhension du parcours des nouveaux installés, dont les installations aidées hors DJA.